

# Offre d'emploi

*La Croix-Rouge genevoise (CRG) est une association cantonale de la Croix-Rouge suisse, membre du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Sa mission est d'apporter une aide de proximité aux personnes vulnérables vivant à Genève. Son action auprès des enfants, des jeunes, des familles, des personnes âgées et des migrants vise avant tout à promouvoir la santé et préserver la dignité de ces personnes. Actuellement, le personnel de la CRG est constitué d'environ 350 personnes.*

La Croix-Rouge genevoise recherche **des interprètes communautaires, à l'heure et à la demande, pour les langues suivantes :**

**bengali, cingalais, dari (Afghanistan), kurmandji (Syrie), sorani, badini et japonais**

## Fonction

Les interprètes communautaires interviennent sur demande d'institutions actives dans les domaines de la santé, le social ou l'éducation (principalement HUG, Hospice général, écoles). Leur tâche principale consiste à traduire de manière consécutive les dialogues entre la personne migrante et le professionnel présent à l'entretien (un médecin et son patient, par exemple). Ils donnent ainsi aux personnes migrantes la possibilité de s'exprimer dans leur langue maternelle et aux professionnels la possibilité de travailler dans des conditions optimales de compréhension.

## Profil souhaité

- être de 1<sup>re</sup> ou de 2<sup>e</sup> génération du (d'un) pays concerné et avoir une excellente connaissance de la langue interprétée (langue maternelle), parlée et écrite ;
- très bonne maîtrise parlée et écrite de la langue française, correspondant au minimum à un niveau de scolarité post-obligatoire ou au niveau B2 ;
- excellent niveau d'écoute et capacité à restituer un message, en s'exprimant couramment et intelligiblement ;
- être apte à rester concentré longtemps et résister au stress, y compris dans des situations difficiles, notamment au niveau émotionnel ;
- connaissances de base des principales structures intervenant dans les domaines de la santé, du social et de l'éducation à Genève, ainsi que dans le pays d'origine ;
- s'engager à suivre les formations organisées par la CRG ;
- avoir un permis de travail en cours de validité.

Le travail doit s'exercer dans le respect des principes fondamentaux de la Croix-Rouge (en particulier neutralité, impartialité, humanité).

**Entrée en fonction :** dès que possible

Les candidatures, accompagnées d'une lettre de motivation et d'un dossier complet, doivent être adressées à l'attention du Service des Ressources humaines, par e-mail : [rh@croix-rouge-ge.ch](mailto:rh@croix-rouge-ge.ch)

Plus d'informations sur : <http://www.croix-rouge-ge.ch>